



**BUREAU DE LA RÉPRESENTANTE PERSONNELLE DU CHEF
DE L'ÉTAT PRÈS L'ORGANISATION INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE**

ALLOCUTION DE LA SHERPA À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU 53ÈME
ANNIVERSAIRE DE LA FRANCOPHONIE

20 MARS 2023

Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Monsieur le Ministre de l'Intégration régionale ayant la Francophonie dans ses attributions,

Monsieur le Gouverneur de la ville de Kinshasa,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions diplomatiques,

Monsieur le Délégué général de la Francophonie,

Monsieur le Directeur national du Comité des 9es Jeux de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs, en vos grades et titres respectifs,

Aujourd'hui est un jour de fête dans l'espace francophone, c'est la célébration mondiale, à travers 5 continents, de la 53ème année de la naissance de la Francophonie, le 20 mars 1970 à Niamey.

« Ce n'est pas la langue française qui fait la francophonie, mais sa coexistence avec les langues de l'espace francophone » le disait déjà, François Mitterrand, en 1989 à Dakar.

En effet, la Francophonie représente plus de 300 millions de femmes et d'hommes partageant une langue mondiale, le français, la plus répandue et la plus enseignée après l'anglais.

La Francophonie, c'est aussi un ensemble riche de diversité mettant en oeuvre une coopération politique, économique, éducative et culturelle entre ses 88 États membres et Gouvernements au service de leurs populations.

Ce jour est un marqueur de l'ambition d'une identité plurielle des pays francophones face à une mondialisation des enjeux culturels.

Il va sans dire que fêter la Francophonie, c'est célébrer non seulement le français mais aussi nos langues nationales et maternelles ainsi que le projet ou les efforts de traduction dans ce plurilinguisme.

Si d'une part, au niveau international, la Francophonie consiste à renforcer le français en tant qu'outil de communication et de vecteur culturel, d'autre part, au niveau national, il s'agit de favoriser la cohabitation du français avec toutes les langues des pays membres. Le français sert ainsi à nourrir la proximité des peuples dans l'espace francophone.

Mesdames et Messieurs,

L'heure ne se prête pas au discours mais à reconnaître le potentiel que possède une langue, le français, d'unir des peuples à travers un espace de solidarité et de compréhension mutuelle.

Le 20 mars de chaque année est surtout l'occasion de réfléchir ensemble, à un avenir commun reliant 5 continents à travers une coopération transversale construite dans une langue en partage au-delà des idéologies, des religions et des races.

La culture est donc cette lumière traversant les frontières, dont l'expression touche les coeurs et les esprits, dans une cohésion transfrontalière et même plus, intercontinentale, c'est un pont unificateur.

La reconnaissance de la République Démocratique du Congo comme premier pays francophone, nous impose de quitter notre ghetto congolais pour dévoiler au monde nos inventions et nos talents afin de promouvoir notre sphère culturelle.

Aussi, conviez devant tant de responsabilités, la RDC doit exploiter de manière pragmatique ce levier qu'est la langue française comme accélérateur de politiques diplomatiques mutuellement avantageuses. En même temps, faire découvrir dans cette mondialisation uniforme des oeuvres culturelles aux diversités et richesses de ses 244 langues locales.

D'où la pertinence du thème de cette année, portant en son sein cette grandeur congolaise, formulé en ces termes, je cite :

« 321 millions de francophones, des milliards de contenus culturels ».

Par conséquent, ceci nous astreint à nous questionner non seulement sur la quantité et la qualité de nos contenus culturels, davantage, sur leur exportation et leur capitalisation dans les plateformes numériques de l'espace francophone.

Il est donc impératif d'affirmer une présence, un discours, une vision ... tout un engagement pluriel dans cette « citoyenneté francophone » comme j'aime le dire.

Je vous remercie.